



Pour une gestion responsable des données

La gestion responsable des données devient toujours plus importante. Les milieux économiques ont élaboré une charte pour promouvoir la transparence en la matière ainsi que la confiance de la société et des consommateurs.

Les données sont considérées comme la matière première de l'économie numérique. Une gestion durable et prudente des données est un facteur critique de succès pour tous les acteurs. Il faut trouver un juste équilibre entre les intérêts des entreprises, comme des consommateurs et des utilisateurs.

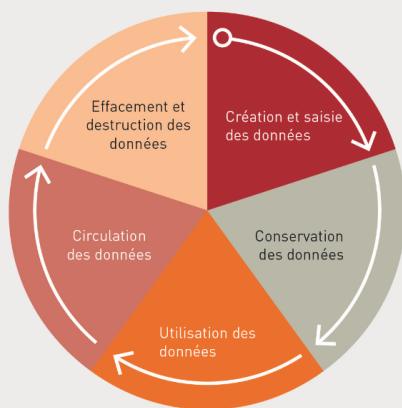
Un groupe de travail interprofessionnel et interdisciplinaire, composé de membres d'economiesuisse représentatifs des différentes branches de l'économie et placé sous la direction de Christian Keller, CEO d'IBM Suisse, s'est donné pour tâche d'élaborer une charte de l'économie suisse pour une gestion responsable des données. Aujourd'hui, nous en présentons le résultat.

Dix principes fondamentaux comme autant de pierres angulaires

En introduction, le document définit dix principes fondamentaux que l'économie suisse s'engage à respecter dans la gestion des données à caractère personnel.

Dix principes fondamentaux

1. Bonne foi
2. Transparence et reconnaissance
3. Légalité
4. Proportionnalité
5. Qualité des données
6. Finalité et limites d'utilisation
7. Sauvegarde
8. Autodétermination informationnelle
9. Interdiction de la discrimination
10. Responsabilité



Ils sont suivis d'une présentation succincte de la bonne gouvernance nécessaire dans l'entreprise. Enfin, la gestion des données est illustrée à l'aide d'un cycle de vie en cinq phases – allant de la création et saisie des données à leur effacement et destruction.

Promouvoir la confiance dans la société et auprès des consommateurs

Les associations sectorielles et les entreprises qui ont participé à cette charte veulent ainsi promouvoir la transparence et la confiance de la société et des consommateurs. Au travers de la charte, certaines associations sectorielles veulent aussi ancrer le code de leur secteur. Le document permet donc d'harmoniser les différents efforts en ce sens. Les acteurs revendiquant la charte couvrent un large spectre:

Organisation

Date

Aargauische Industrie- und Handelskammer - AIHK	2 juillet 2020
Association suisse des télécommunications - asut	2 juillet 2020
Commerce Schweiz	2 juillet 2020
ICTswitzerland	2 juillet 2020
Schweizerischer Leasingverband - SLV	2 juillet 2020
scienceindustries	2 juillet 2020
SWICO	2 juillet 2020
Swiss Data Alliance	2 juillet 2020
Swiss Fintech Innovations - SFTI	2 juillet 2020
Swiss Retail Federation - SRF	2 juillet 2020
Swissmem	2 juillet 2020

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter bonne lecture au public intéressé et plein succès aux entreprises dans la mise en œuvre de leurs idées d'aménagement.

[Accéder à la charte](#)